

Le 25 février 2022

La sécurité économique un enjeu majeur pour les entreprises d'Ariège

La sécurité des entreprises et la protection de leurs informations stratégiques font partie intégrante de la politique économique et industrielle du gouvernement.

Mais la sécurité économique n'est pas seulement une politique impulsée par l'État, elle est une démarche collective que les entreprises doivent pouvoir s'approprier pour protéger leurs intérêts.

La préfecture de l'Ariège organise, en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie, le 17 mars 2022, dans les locaux du groupement de gendarmerie de Foix de 8 h 30 à 10 h 30, une série de tables rondes à l'attention des acteurs du monde économique ariégeois. Interventions d'experts de la sécurité économique et témoignages sont au programme de ces rencontres :

[Intervention de Rémy Daudigny de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information](#)

État de la menace cyber sur les entreprises de nos territoires, prévention et réactions face aux attaques, accompagnement des entreprises ayant subi des attaques.

[Intervention du Colonel Christophe Heurtebise](#)

Les failles humaines comme facteurs de risques, la sécurité physique : sécurisation des accès au site, l'expertise de la gendarmerie : les référents-sûreté.

[Témoignage de Lucette Lagoutte directrice générale de Cma Industry](#)

Retour d'expérience sur les faiblesses de sécurité identifiées au sein de l'entreprise et les démarches mises en œuvres pour y remédier.

[Témoignage d'un chef d'entreprise victime d'escroquerie](#)

Retour d'expérience sur un acte de malveillance subi par l'entrepreneur, les conséquences pour l'entreprise, le plan d'action mis en place pour se protéger.

Inscriptions en ligne sur le site de la CCI <https://www.ariège.cci.fr/index.php>